CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U50 - Expression française et ouverture sur le monde

Session 2007

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2007 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Le discours de Jules Ferry sur l'égalité en matière d'éducation** (4 questions) — **Page 3**
2. **Le droit à l'éducation dans deux textes** (2 questions) — **Page 5**
3. **Les taux d'alphabétisation dans le monde** (1 question) — **Page 6**
4. **La proportion d'enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés** (4 questions) — **Page 7**
5. **Les disparités éducatives dans le monde** (1 question) — **Page 10**
6. **Éducation, développement et épidémie du sida en Afrique** (2 questions) — **Page 11**
7. **Les freins à la scolarisation et l'expérience égyptienne** (2 questions) — **Page 12**
8. **Une campagne pour le droit à l'éducation** (2 questions) — **Page 13**
9. **Développement organisé sur le droit à l'éducation pour tous** (1 question) — **Page 14**
10. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 2-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Le discours de Jules Ferry sur l’égalité en matière d’éducation

Le document 1 est un discours de Jules Ferry consacré à l’égalité en matière d’éducation. Les questions portent sur son thème, sa thèse, les arguments qui l’appuient et les procédés oratoires utilisés pour impliquer l’auditoire.

Question 1. Quel thème Jules Ferry aborde-t-il dans son discours ?

Le thème du discours est l’égalité en matière d’éducation. Jules Ferry s’intéresse à la manière dont l’accès à l’instruction peut être partagé entre les citoyens. Le sujet ne porte donc pas seulement sur l’école en elle-même : il examine l’égalité face à l’éducation. C’est bien cette question générale que la réponse doit nommer, sans la confondre avec la seule instruction obligatoire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Jules Ferry aborde l’égalité en matière d’éducation, c’est-à-dire la question d’un accès équitable à l’instruction pour tous.

Question 2. Quelle thèse Jules Ferry défend-il dans son discours ?

> « L’égalité d’éducation ne relève pas de l’utopie » : elle peut et doit entrer dans le droit et dans la réalité.

Cette affirmation constitue la thèse défendue par Ferry. Il ne présente pas l’égalité comme un simple idéal impossible à atteindre. Il soutient qu’elle est réalisable et qu’elle doit devenir un principe juridique et concret. La réponse doit donc faire apparaître à la fois la possibilité de cette égalité et la nécessité de la mettre en œuvre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’égalité d’éducation est réalisable et doit être reconnue dans le droit puis concrètement instaurée.

Question 3. Identifiez et reformulez deux arguments développés par Jules Ferry pour justifier sa thèse.

Deux arguments permettent de reformuler la démonstration de Ferry :

- L’inégalité d’éducation empêche l’égalité des droits, qui est elle-même une condition nécessaire à la démocratie.
- Elle place les personnes privées d’instruction dans une situation de dépendance envers celles qui commandent. Cette subordination contribue aussi au maintien des distinctions de classes.

Ces arguments montrent que l’accès inégal au savoir produit des inégalités politiques et sociales, au-delà de ses effets sur les parcours individuels.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’inégalité d’éducation compromet l’égalité des droits et la démocratie, tout en favorisant la subordination et les distinctions de classes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 4. Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours.

Ferry mobilise des procédés qui rendent son auditoire présent dans le discours et l'associent à son raisonnement. Il lui adresse directement la parole, puis emploie des formes qui construisent une réflexion collective et l'invitent à participer. Deux procédés attendus sont :

1. Le pronom « vous » et les questions, qui interpellent les auditeurs.
2. La première personne du pluriel et l'impératif présent, qui invitent l'auditoire à partager la démonstration.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il interpelle son auditoire par « vous » et des questions, puis l'associe à son raisonnement par le « nous » et l'impératif.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Le droit à l’éducation dans deux textes

Les deux textes abordent le droit à l’éducation. Il faut repérer leur point commun et rapprocher une phrase du document 2 d’une idée développée par Jules Ferry.

Question 5. Quel est le point commun entre les deux textes ?

Les deux textes traitent du droit à l’éducation. Jules Ferry défend l’égalité en matière d’éducation et souhaite que ce principe entre dans le droit et dans la réalité. Le document 2 formule explicitement le droit de toute personne à l’éducation. Le point commun est donc la reconnaissance de l’éducation comme un droit qui doit bénéficier à tous.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux textes défendent le droit à l’éducation et l’égalité d’accès à l’instruction pour tous.

Question 6. Relevez dans le document 2 une phrase qui reprend en partie une idée développée par Jules Ferry, puis expliquez votre choix.

> « Toute personne a droit à l’éducation. »

Cette phrase du document 2 reprend le vœu de Jules Ferry : l’égalité en matière d’éducation ne doit pas rester une idée, mais devenir un principe reconnu et réel. Elle rejoint aussi son argument selon lequel l’éducation contribue au respect des droits de chacun, quelles que soient sa fortune ou sa naissance.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Toute personne a droit à l’éducation » reprend l’idéal d’égalité éducative défendu par Jules Ferry.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Les taux d’alphabétisation dans le monde

Le document 3 est un graphique sur les taux d’alphabétisation selon les régions du monde et le sexe. Il faut en dégager les principaux constats, notamment les écarts entre régions et entre hommes et femmes.

Question 7. Quels constats pouvez-vous faire à partir de l’observation du graphique du document 3 ?

Le graphique met en évidence des écarts selon le sexe et la région. À l’échelle mondiale, le taux d’alphabétisation est de 87 % chez les hommes et de 77 % chez les femmes. Selon les régions, il varie de 59 % en Asie du Sud et du Pacifique à 99 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale. L’écart entre hommes et femmes est particulièrement important dans les régions où le taux global d’alphabétisation est le plus faible.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’alphabétisation varie fortement selon les régions et le sexe. Les femmes sont moins alphabétisées que les hommes, surtout dans les régions aux taux les plus faibles.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. La proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés

Le document 4 présente des données régionales et mondiales sur les enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés, ainsi qu’une répartition par sexe. Les tâches demandent de calculer des proportions, de représenter les résultats et de les comparer aux données d’alphabétisation du document 3.

Question 8. Calculez la proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés à l’échelle de chaque pays ou territoire et à l’échelle mondiale.

La proportion se calcule en divisant le nombre d’enfants non scolarisés par le nombre total d’enfants d’âge scolaire primaire, puis en multipliant par 100. Les résultats fournis sont :

Région	Proportion d’enfants non scolarisés
Europe centrale et orientale	11,6 %
États arabes	18,6 %
Afrique subsaharienne	41,7 %
Asie du Sud et de l’Ouest	25,9 %
Asie de l’Est et Pacifique	5,6 %
Amérique latine et Caraïbes	5,6 %
Amérique du Nord et Europe occidentale	3,6 %
Monde	3,6 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Maximum : Afrique subsaharienne, 41,7 %. Minimum : Amérique du Nord et Europe occidentale, ainsi que le monde, 3,6 %.

Question 9. Représentez graphiquement les résultats obtenus en faisant apparaître une légende, une échelle et un titre.

Le titre du graphique est « Proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés ». On représente les régions par des barres horizontales et on gradue l’axe des pourcentages de 0 à 45 %, par pas de 5 %.

- Chaque barre correspond à une région ou au monde.
- La légende précise la grandeur représentée : la proportion d’enfants non scolarisés.
- Les longueurs des barres doivent respecter les valeurs du tableau.

FormaV - document d'entraînement non officiel

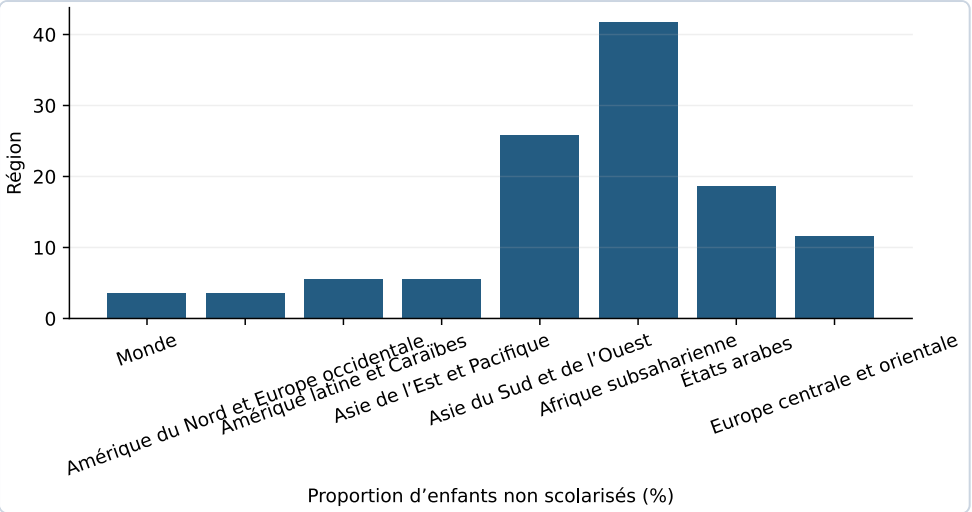

✓ RÉPONSE À RETENIR

La barre la plus longue représente l'Afrique subsaharienne, à 41,7 %. Le monde et l'Amérique du Nord-Europe occidentale sont à 3,6 %.

Question 10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3 et indiquez ce que vous remarquez.

La comparaison révèle une correspondance générale : l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et de l'Ouest figurent parmi les régions où la non-scolarisation des enfants est la plus forte et où l'alphabétisation des adultes est la plus faible. À l'inverse, les régions à forte alphabétisation présentent généralement moins d'enfants non scolarisés. L'Europe centrale et orientale constitue l'exception relevée dans le corrigé. Les documents soulignent ainsi des inégalités régionales importantes en matière d'éducation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et de l'Ouest cumulent forte non-scolarisation et faible alphabétisation. L'Europe centrale et orientale fait exception.

Question 11. Quelle information peut-on dégager de l'analyse de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés ?

La répartition par sexe met en évidence une inégalité d'accès à l'école entre les filles et les garçons.

- Les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons parmi les enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés.
- L'écart est particulièrement marqué dans les régions où la proportion totale d'enfants non scolarisés est la plus élevée.

La non-scolarisation touche donc davantage les filles, surtout dans les régions les plus défavorisées sur le plan scolaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons parmi les enfants non scolarisés, notamment dans les régions les plus touchées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

5. Les disparités éducatives dans le monde

Les documents 3 et 4 portent sur l'alphabétisation et la scolarisation dans différentes régions du monde. Il faut utiliser leurs données pour décrire en quelques lignes la situation de l'éducation à l'échelle mondiale.

Question 12. En vous appuyant sur les informations apportées par les documents 3 et 4, décrivez en quelques lignes la situation de l'éducation dans le monde.

Les documents montrent de fortes disparités d'alphabétisation et de scolarisation selon les régions, ainsi que des inégalités entre les sexes. Le taux d'alphabétisation va de 59 % en Asie du Sud et du Pacifique à 99 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Dans le monde, il est de 87 % chez les hommes contre 77 % chez les femmes. La non-scolarisation primaire atteint 41,7 % en Afrique subsaharienne et 25,9 % en Asie du Sud et de l'Ouest, contre 3,6 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Les régions les moins alphabétisées sont généralement les plus touchées, avec des contrastes au sein des régions.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'accès à l'éducation reste très inégal selon les régions et le sexe, particulièrement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

6. Éducation, développement et épidémie du sida en Afrique

Le document 5 traite du rôle de l'éducation dans le développement de l'Afrique et des effets de l'épidémie du sida sur la scolarisation. Les questions portent sur les bénéfices de l'éducation et sur les obstacles à la scolarité primaire liés à l'épidémie.

Question 13. Les experts pensent que c'est grâce à l'éducation que l'Afrique parviendra à sortir de la misère. Comment pouvez-vous expliquer cette prise de position ?

L'éducation contribue au développement économique en formant et en qualifiant la main-d'œuvre nécessaire. Elle peut aussi rendre les filles plus responsables et autonomes. Enfin, elle aide les populations à mieux comprendre les questions de santé, notamment l'hygiène. En améliorant les compétences, l'autonomie et les connaissances sanitaires, l'éducation peut donc favoriser le développement de l'Afrique et contribuer à faire reculer la misère.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'éducation qualifie la main-d'œuvre, favorise l'autonomie des filles et améliore les connaissances en santé et en hygiène.

Question 14. Pourquoi et comment l'épidémie du sida rend-elle plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d'âge primaire ?

1. L'épidémie du sida décime des enseignants : elle fragilise ainsi l'encadrement scolaire.
2. Elle décime aussi des parents d'élèves. La perte de ces parents peut contraindre les enfants concernés à quitter prématurément l'école.

L'épidémie rend donc plus difficile la scolarisation de tous les enfants d'âge primaire en touchant à la fois les enseignants et les familles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le sida décime des enseignants et des parents, ce qui fragilise la scolarité et pousse certains enfants à quitter l'école prématurément.

FormaV - document d'entraînement non officiel

7. Les freins à la scolarisation et l’expérience égyptienne

Le document 6 est un témoignage sur la scolarisation des enfants dans un contexte comme celui de l’Égypte. Il permet d’examiner les freins à la scolarisation et les facteurs qui expliquent le succès de l’expérience égyptienne.

Question 15. D’après le témoignage, quels peuvent être les freins à la scolarisation des enfants dans des pays comme l’Égypte ?

Le témoignage présente deux catégories de freins à la scolarisation :

- Sur le plan économique, les enfants constituent une main-d’œuvre agricole importante. Leur travail peut donc être privilégié au détriment de leur présence à l’école.
- Sur le plan culturel, certaines mentalités, parfois liées à la religion, s’opposent à l’instruction des enfants, en particulier des filles.

Ces obstacles limitent ainsi l’accès à l’école et touchent davantage les filles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Freins économiques : le travail agricole des enfants. Freins culturels, parfois religieux : opposition à la scolarisation, surtout celle des filles.

Question 16. Quels facteurs peuvent expliquer le succès de l’expérience égyptienne ?

Le succès de l’expérience s’explique d’abord par une évolution des mentalités : les habitants reconnaissent l’utilité de l’éducation et de l’instruction dans la vie quotidienne des villages.

Il tient aussi aux initiatives du gouvernement égyptien et de l’UNICEF, notamment à la construction d’écoles. Cette politique volontariste de l’État, soutenue par les ONG, a joué un rôle décisif dans le développement de la scolarisation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Évolution des mentalités, initiatives du gouvernement égyptien et de l’UNICEF, construction d’écoles et soutien des ONG.

8. Une campagne pour le droit à l’éducation

Le document 7 est une affiche de campagne menée par l’association Agir, comprenant un texte et un dessin. Il faut en dégager les thèmes puis préciser l’objectif de la campagne.

Question 17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de cette affiche, dégagez le ou les thèmes de la campagne menée par l’association Agir.

Le message de l’affiche porte sur le droit à l’éducation et, plus précisément, sur l’accès des filles à l’instruction. Le slogan met explicitement l’accent sur leur éducation, tandis que le dessin complète le message de la campagne. L’association Agir défend donc l’accès de tous à l’école et souligne l’inégalité qui touche particulièrement les filles. Ces éléments rappellent que l’éducation doit être accessible sans distinction de sexe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Thèmes : droit à l’éducation pour tous et éducation des filles.

Question 18. Quel est l’objectif de cette campagne ?

La campagne vise à mobiliser l’opinion des pays développés en faveur du droit à l’éducation pour tous. Elle cherche à faire connaître cette cause et à susciter un soutien concret à l’action de l’association Agir. L’envoi de cartes postales est proposé pour appuyer cette mobilisation. L’objectif est ainsi de promouvoir et de défendre l’accès de tous les enfants à l’éducation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mobiliser l’opinion des pays développés pour défendre le droit à l’éducation pour tous.

9. Développement organisé sur le droit à l’éducation pour tous

La production écrite porte sur la nécessité du droit à l’éducation pour tous et les difficultés rencontrées pour le mettre en œuvre dans le monde. Il faut évoquer les inégalités, les mesures prises pour y remédier et illustrer son propos par des exemples, dans un développement organisé d’une trentaine de lignes.

Question Compétences d’écriture. Rédigez un développement organisé d’une trentaine de lignes montrant la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Évoquez les difficultés rencontrées dans le monde, les inégalités qu’elles créent et les mesures prises pour y remédier, et illustrez votre propos par des exemples.

Introduction. Le droit à l’éducation pour tous est une exigence d’égalité. L’instruction permet de comprendre ses droits, de gagner en autonomie et de participer à la vie sociale.

Un droit essentiel, mais inégalement appliqué. Jules Ferry souligne que l’inégalité d’éducation fragilise l’égalité des droits et entretient les rapports de domination. Elle limite aussi le développement : l’éducation forme la main-d’œuvre et aide les populations à mieux comprendre les enjeux de santé. Pourtant, les écarts restent considérables. La non-scolarisation concerne 41,7 % des enfants en Afrique subsaharienne et 25,9 % en Asie du Sud et de l’Ouest. Les filles sont particulièrement touchées. La pauvreté, le travail agricole et certaines traditions freinent leur accès à l’école. Le sida prive aussi des enfants de parents et d’enseignants, les contraignant parfois à abandonner.

Agir. En Égypte, la construction d’écoles soutenue par le gouvernement, l’UNICEF et des ONG accompagne l’évolution des mentalités. Les campagnes de sensibilisation défendent notamment l’éducation des filles. Ces efforts doivent se poursuivre pour rendre l’école réellement accessible à tous.

Conclusion. Garantir ce droit est indispensable pour réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre l’éducation accessible à tous est une exigence de justice et un levier d’autonomie, d’égalité et de développement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Ce corrigé de l'épreuve Expression française et ouverture sur le monde correspond à la session Printemps 2007, Métropole - Réunion, sur le thème « Droit à l'éducation ». Le code, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Le corpus examine les inégalités d'accès à l'éducation, l'alphabétisation et la scolarisation, et évalue l'analyse documentaire, l'interprétation de données et l'argumentation écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'égalité d'accès à l'éducation favorise l'égalité des droits et constitue un enjeu démocratique.
- Les taux d'alphabétisation et de scolarisation révèlent des disparités entre régions et entre filles et garçons.
- Proportion non scolarisée = nombre d'enfants non scolarisés ÷ nombre d'enfants d'âge scolaire × 100.
- L'éducation contribue au développement par la formation, l'autonomie et une meilleure compréhension des enjeux de santé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour comparer les graphiques, confrontez les mêmes régions et distinguez taux d'alphabétisation et proportion d'enfants non scolarisés.
- Pour la représentation graphique, vérifiez les valeurs, l'échelle, le titre, les catégories et la légende.
- Dans les réponses documentaires, appuyez chaque constat sur les informations pertinentes du corpus et reformulez-les clairement.
- Pour le développement, respectez le sujet et la longueur demandée, structurez le propos et soignez la langue et le vocabulaire.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'enfants non scolarisés ?

Divisez le nombre d'enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés par le nombre total d'enfants de cet âge, puis multipliez par 100. Présentez le résultat en pourcentage et vérifiez que les données utilisées concernent le même territoire.

Q : Comment comparer les données d'alphabétisation avec celles de non-scolarisation ?

Repérez les régions communes aux documents, puis comparez les deux indicateurs sans les confondre. Une forte proportion de non-scolarisation peut être rapprochée d'un faible taux d'alphabétisation, tout en signalant les éventuelles exceptions.

Q : Combien de temps faut-il consacrer à chaque partie de l'épreuve ?

Le corrigé fourni ne précise ni la durée officielle ni une répartition du temps. Organisez votre travail en fonction du barème, en réservant assez de temps à la rédaction finale et à la relecture de l'ensemble des réponses.

Q : Quels critères le jury prend-il en compte pour le développement écrit ?

Les critères indiqués sont le respect du sujet, la cohérence et l'appui sur le corpus ou des connaissances personnelles, l'organisation, la maîtrise de la langue, la richesse du vocabulaire et le respect de la longueur demandée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2007/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2007 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.